inf'OGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Et pendant ce temps-là…

Par

Publié le 20/12/2017

Depuis plusieurs mois, le dossier du glyphosate occupe le devant de la scène ; et celui des nouveaux OGM fait des apparitions ponctuelles au gré de procédures en justice ou de réunions internationales. Une attention médiatique que les entreprises et l'Union européenne ont su mettre à profit car, pendant ce temps-là…

Dans les semaines à venir, *Inf'OGM* rapportera dans ses colonnes qu'entre septembre 2016 et mi-décembre 2017, les entreprises ont déposé 14 demandes d'autorisations d'OGM et huit demandes de renouvellement, toutes pour l'importation et l'alimentation humaine ou animale. Les nouvelles demandes concernent par exemple une plante transgénique tolérante aux herbicides à base de 2,4-D ou de dicamba (très problématique actuellement aux États-Unis comme *Inf'OGM* l'a déjà rapporté [1]), une plante transgénique à stérilité mâle et des plantes transgéniques qui contiennent jusqu'à six transgènes empilés dans le génome. On notera également que pour certaines des demandes de renouvellement d'autorisation, les entreprises ont joué avec les délais, déposant leurs demandes quelques jours avant le terme du délai légal...

Mais cette période a surtout été marquée par un bouleversement opéré par l'Union européenne (emmenée par la Commission) : autoriser des plantes transgéniques qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation des risques. La manière de faire est simple : une entreprise dépose une demande pour une plante ayant, par exemple, cinq transgènes et l'Union européenne délivre au final une autorisation qui couvre la plante à cinq transgènes et toutes plantes ayant deux, trois ou quatre de ces transgènes. C'est ainsi qu'avec « seulement » deux décisions d'autorisation de deux OGM, prises en septembre 2016 et juillet 2017 suite à l'abstention des États membres, la Commission européenne a en fait autorisé la commercialisation de 32 plantes transgéniques. Problème ? Parmi ces 32 plantes transgéniques, de nombreuses ont été considérées sans risque par les experts européens, sans que ces derniers n'aient les données permettant d'évaluer ces risques ! Mais, pendant que tout le monde regarde ailleurs, pourquoi s'en priver ?

---

[1] Eric MEUNIER, « États-Unis – Dicamba, un herbicide sur la sellette », *Inf'OGM*, 18 septembre 2017

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/et-pendant-ce-temps-la/